

Règlement du Vide Grenier

1. Date et horaire de la manifestation

Samedi 26 avril 2025 de 8h à 17h

2. Lieu

Vide Grenier en extérieur

Parking de l'église et rue Cécile Bocquet, 74930 Reignier-Esery

3. Organisation

Mjc Karaté

karate.reignier.74@gmail.com

Mjc de Reignier 416, rue des écoles 74930 Reignier-Ésery

4. Tarif

4€ le mètre, minimum de 3 mètres pour toute inscription

5. Conditions d'inscription

Les documents suivants sont obligatoires pour valider toute inscription :

- photocopie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport
- Bulletin d'inscription complété, daté et signé
- Règlement par chèque à l'ordre de la Mjc Reignier ou en espèces directement à l'accueil de la Mjc (mardi 15h30-19h, mercredi 12h30-18h30, jeudi 15h30-18h30)

Les inscriptions doivent nous parvenir avant le jeudi 24 avril 2025 au plus tard.

Soit par courrier envoyé à l'adresse ci-dessus soit déposé dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la Mjc.

Attention tout dossier d'inscription incomplet ne sera pas pris en compte.

6. Installation

Votre emplacement vous sera communiqué lors de votre arrivée par les organisateurs.

Rendez vous à l'entrée de la rue Cécile Bocquet à partir de 6h00

L'installation des stands se fera de 6h00 à 8h00.

Votre emplacement vous sera réservé jusqu'à 8h30.

Aucun véhicule ne sera autorisé sur les lieux du vide grenier. Des parkings sont à proximité.

7. Annulation

Votre inscription est ferme et définitive. Aucun désistement ne sera remboursé. En cas de mauvais temps (pluie) le vide grenier sera maintenu donc aucun remboursement ne pourra être réclamé. Si, pour une raison quelconque, les organisateurs se trouvaient dans l'obligation d'annuler la manifestation, seul le prix de l'emplacement sera remboursé.

8. Divers

Une buvette et petite restauration sera mise en place par les organisateurs.

Aucun autre stand de restauration ne sera accepté ni aucune vente de denrée alimentaire.